



Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°07/23

Objet de la délibération : Plan de formation 2023 au profit des agents

L'an deux mille vingt-trois
et le seize juin
le Comité Syndical du Syndicat Mixte
de Gestion des nappes de la Crau
régulièrement convoqué s'est réuni,
en nombre prescrit par la loi
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN

Étaient présents :

➤ Membres à voix délibérative :

Mme Monique ARAVECCHIA, Mme Catherine BALGUEURIE-RAULET, Mme Marylène BONFILLON, Mme Aline CIANFARANI, M. Jérémy CLEMENT, M. Xavier DUFOUR, M. Jean-Pierre FRICKER, M. Patrick GRIMALDI, M. Daniel HIGLI, Mme Laurence MARTIN, Mme Anne-Claire ORIOL, M. Michel PERONNET, M. Gérard QUAIX, M. Pierre RAVIOL, Mme Marie-France SOURD, Mme Céline TRAMONTIN, M. Didier TRONC, M. Philippe TROUSSIER,

➤ Procuration :

de Monsieur Didier KHELFA à Madame Marylène BONFILLON
de Madame Amandine LUCIANI à Monsieur Jérémy CLEMENT
de Monsieur André MANELLI à Madame Anne-Claire ORIOL

➤ Membres à voix consultative :

M. Jean-Louis PLAZY

| |
|---|
| Membres à voix délibérative en exercice : 31 |
| Membres à voix délibérative présents : 18 |
| Procurations : 3 |
| Membres à voix délibérative (présents +procurations) : 21 |

Secrétaire de séance : Xavier DUFOUR

Rapporteur : Mme Céline TRAMONTIN

VU le code général de la fonction publique, notamment les articles L422-21 et suivants,

VU le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2017-928 du 6 mai 2017 modifié relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en date du 28 mars 2023,

La Présidente rappelle aux membres l'obligation de construire et de proposer aux agents du syndicat un plan de formation orienté vers l'activité professionnelle et le déroulement de carrière des agents (statutaires et contractuels), ainsi que vers les besoins du service. Il peut porter sur une ou plusieurs années et doit mentionner les actions de formation à caractère obligatoire et facultatif.

Ce plan de formation au cours de la période retenue pourra faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains des agents. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de l'organisation et aux sollicitations du personnel.

Le Comité :

OUI l'exposé de Mme la Présidente,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE des membres présents,

VALIDE le plan de formations 2023 du personnel joint en annexe,

AUTORISE la Présidente à signer les pièces à intervenir,

AINSI fait et délibéré à Entressen, les an, mois et jour susdits.

**La Présidente du SYMCRAU,
Céline TRAMONTIN**

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



ID : 013-200002087-20230616-0723-DE

PLAN DE FORMATION 2023

| Agent | Intitulé | Organisme | Durée (en j) | Date | Lieu | Coût TTC | Observations |
|-----------------------------|--|-------------------|---|--|-----------------------------|--------------|-------------------------------------|
| Pauline DELLA ROSSA | Les fondamentaux des marchés publics | CNFPT | 3,5 jours | En ligne du 02/05 au 31/07/2023 | en ligne | GRATUIT | Accepté |
| | L'utilisation du logiciel QGIS : initiation | CNFPT | 3j présentiel et 1j distance | 02*04/10/2023 en ligne du 01/09 au 02/11/23 | Aix en Provence et en ligne | GRATUIT | |
| Christelle POLYCARPE | Maintien et actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail SST | CNFPT | 1 Jour | 21/09/2023 | Sorgues | GRATUIT | |
| | La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme et crédits de paiement | CNFPT | 18 H 3x 2h30 classe virtuelle + 10h50 en distanciel | Période du 23/02 au 31/03 distanciel classe virtuelle 2/3 9h-11h30 -9/3 9h-11h30-16/3 9h-11h30 | En ligne | GRATUIT | Refusé |
| Alexis VERBEKE | La protection des captages d'eau potable | INSET MONTPELLIER | 4 jours | 5 au 8/06/2023 | Montpellier | GRATUIT | Mutation agent |
| | Le pilotage de projet | CNFPT | 2 jours | 19 au 20/10/2023 | La Garde | GRATUIT | |
| Emmanuel DAUTANT | Les fondamentaux des marchés publics | CNFPT | 3,5 jours | En ligne 02/05/2023 au 31/07/2023 | En ligne | GRATUIT | Accepté |
| Violaine JAGU | Les fondamentaux des marchés publics | CNFPT | 3,5 jours | 02/05/2023 au 31/07/2023 | En ligne | GRATUIT | Démission agent |
| | La mise en œuvre d'un système d'information géographique | CNFPT | 9h | 11/09 23/10/2023 | En ligne | GRATUIT | |
| | la concertation et la médiation dans les projets de gestion de la ressource en eau | CNFPT | 3 jours | 10-12/10/2023 | Montpellier | GRATUIT | |
| Cynthia LLAS | Les fondamentaux des marchés publics | CNFPT | 3,5 jours | En ligne du 23/01 au 21/04/23 OU du 02/05/2023 au 31/07/2023 | En ligne | GRATUIT | Accepté |
| | L'intégration de la trame noire dans son projet TVB | CNFPT | 3 jours | LA BASTIDE-DE-SÉROU, INSET DE MONTPELLIER, 14 au 16/06/23 | Présentiel | GRATUIT | Accepté |
| | Formation Chiroptère (dans le cadre de suivi chiroptères sur la Crau : missions natura 2000) | A déterminer | 2 à 3 jours | A déterminer | Bouches-du-Rhône | A DETERMINER | Formation dans le cadre d'un marché |
| ROLAND SALARDON | Le pilotage de projet : le cadrage | CNFPT | 3 jours | En ligne du 3/04 au 30/06/2023 | En ligne | GRATUIT | Accepté |
| | Les fondamentaux des marchés publics | CNFPT | 3,5 jours | En ligne 02/05/2023 au 31/07/2023 | En ligne | GRATUIT | Accepté |
| | La protection des captages d'eau potable | INSET MONTPELLIER | 4 jours | 5 au 8/06/2023 | Montpellier | GRATUIT | Accepté |

